Envoyé en préfecture le 24/09/2025

Reçu en préfecture le 24/09/2025

Publié le

ID: 021-212105357-20250918-2025\_36-DE



Département de Côte-d'Or, Canton de Fontaine-lès-Dijon, Commune de Ruffey-lès-Echirev

## REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Du JEUDI 18 SEPTEMBRE 2025 à 19h00 (convocation du 12 septembre 2025)

Membres présents :

Mmes BERGUIGA Sihem, CIESLEWICZ Charlène, FAVE USACH Maria-Paz, GAY Gaëlle,

GUÉRIN Joëlle.

MM. AMBROGGIO Paul, CHATEAU Ludovic, LE FEUNTEUN Rémi, MORLOT Alain, PACOTTE

Jean-François, PHILIPPE Gilles, VILALLONGA Patrick.

Présidence :

Mme Joëlle GUÉRIN

Absents excusés :

M. WAHART Nicolas a donné pouvoir à Mme CIESLEWICZ Charlène

M. CHARBONNIER Nicolas a donné pouvoir

Secrétaire de séance :

Mme GAY Gaëlle

Nombre de conseillers :

en exercice: 14

présents: 12

votants: 14

## 2025/36 – Approbation de l'adhésion du Syndicat Intercommunal des Eaux et d'Assainissement de la Vallée du Suzon (SIEAVS) au Syndicat Intercommunal des Eaux de Grosbois-en-Montagne

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et plus particulièrement son article L. 5212-32 portant adhésion d'un syndicat mixte à un EPCI,

**VU** le Code Générale des Collectivités Territoriales et plus particulièrement ses articles L. 5721.1 et suivants portant organisation et fonctionnement des syndicats mixtes,

**VU** les statuts du Syndicat Intercommunal des Eaux et d'Assainissement de la Vallée du Suzon.

**VU** la délibération du Conseil Syndical Intercommunal des Eaux et d'Assainissement de la Vallée du Suzon du 27 mai 2025 approuvant le projet de statuts du futur Syndicat Intercommunal des Eaux de Grosbois-en-Montagne,

CONSIDÉRANT les problèmes de qualité ou de quantité rencontrés ou pouvant être rencontrés sur le long terme,

CONSIDÉRANT la nécessité pour le syndicat Intercommunal des Eaux et d'Assainissement de la Vallée du Suzon d'anticiper l'avenir,

CONSIDÉRANT les études prospectives menées par le Conseil Départemental de la Côte-d'Or depuis plusieurs années et les résultats obtenus,

**CONSIDÉRANT** l'enjeu primordial que constitue le projet d'adduction d'eau via le barrage – réservoir de Grosbois-en-Montagne sur le territoire,

CONSIDÉRANT l'intérêt de mutualiser les moyens et les compétences pour sécuriser l'approvisionnement à long terme en eau potable sur le territoire concerné,

MAIRIE: 1, place du Souvenir 21490 RUFFEY-lès-ECHIREY 2: 03 80 32 07 07 — Courriel: mairie@ruffeylesechirey.com

Publié le

ID: 021-212105357-20250918-2025\_36-DE

**CONSIDÉRANT** la liste des membres constitutifs du futur Syndicat Intercommunal des Eaux de Grosbois-en-Montagne :

- Le Syndicat des Eaux et de Services Auxois-Morvan (SESAM),
- La Communauté de Communes Ouche et Montagne,
- Le Syndicat Intercommunal des Eaux et de l'Assainissement de la Vallée du Suzon (SIEAVS),
- Le Syndicat Intercommunal d'adduction d'eau potable et d'assainissement de Thoisy-le-Désert,
- La commune de Pouilly-en-Auxois,

**CONSIDÉRANT** que le futur Syndicat Intercommunal des Eaux de Grosbois-en-Montagne aura pour objet la production d'eau potable par la mobilisation de la ressource en eau issue exclusivement du barrage – réservoir de Grosbois-en-Montagne et le transport afférent,

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt de tous d'agir,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 7 voix pour, 4 abstentions (Mmes BERGUIGA Sihem et GAY Gaëlle et MM. CHARBONNIER Nicolas et LE FEUNTEUN Rémi) et 3 voix contre (Mme FAVE USACH Maria-Paz et MM. PACOTTE Jean-François et VILALLONGA Patrick):

- APPROUVE l'adhésion du Syndicat Intercommunal des Eaux et de l'Assainissement de la Vallée du Suzon au futur Syndicat Intercommunal des Eaux de Grosbois-en-Montagne à sa création suivant les principes définis par le projet de statuts présenté,
- MANDATE Madame le Maire pour notifier cette décision à Madame la Présidente du Syndicat Intercommunal des Eaux et de l'Assainissement de la Vallée du Suzon (SIEAVS).

Fait et délibéré à RUFFEY-lès-ECHIREY, le 18 septembre 2025

Madame le Maire, Joëlle GUÉRIN